



Le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) s'alarme de la persistance des opérations d'expulsions forcées perpétrées à l'encontre des familles déplacées qui vivent toujours dans des conditions inhumaines dans les camps. De plus en plus des agents de l'État, en particulier des policiers en uniforme, sont impliqués dans ces actes arbitraires.

Plus spécifiquement, le GARR condamne la double expulsion opérée à trois jours d'intervalle, soit les 4 et 7 septembre 2013 contre des centaines de familles déplacées du séisme dans le camp Christopher et dans la zone de Cabaret.

En effet, le samedi 7 septembre, vers midi, des civils armés, escortés de policiers en uniforme ont investi le camp Christopher, dans la zone de Christ-Roi. Ils ont détruit une centaine de tentes en même temps que quelques mobiliers (lits, tables, .etc..) qui s'y trouvaient. Les destructeurs ont bousculé violemment les occupants et emporté argent, téléphones et autres objets trouvés dans les tentes détruites. Cette action a été menée alors que les déplacés de ce camp se trouvaient dans un processus de négociations avec OIM pour leur relocalisation.

72 heures plus tôt, soit le 4 septembre 2013, des déplacés réfugiés sur le site « Lanmè frape », à Cabaret, au Nord de la capitale, avaient été l'objet d'actes similaires. Selon les victimes, un

Haïti : Le GARR dénonce la recrudescence des cas d'expulsions forcées dans les camps

Écrit par HPN - Mis à jour Lundi, 16 Septembre 2013 09:25

groupe de civils cagoulés, accompagnés de policiers du commissariat de Cabaret, montés à bord de trois véhicules dont l'un transportant des agents de l'Unité Départementale de Maintien de l'Ordre (UDMO), ont détruit 393 maisons en tôles.

De janvier à septembre 2013, une quinzaine de camps d'hébergement ont été la proie d'expulsions forcées accompagnées de mauvais traitements contre les résidents et résidentes.

Le GARR juge inacceptable, l'indifférence de l'administration Martelly/Lamothe face à de tels actes, alors qu'ils sont responsables, au regard de la Constitution, de veiller à la protection, à la sécurité et à l'intégrité physique des citoyens/citoyennes où qu'ils soient. Le GARR condamne, le comportement de policiers, qui sans mandat judiciaire, sont en train d'opérer avec des civils armés pour chasser de leurs lieux de refuge des milliers de personnes qui ont tout perdu dans le séisme du 12 janvier 2010. Il demande aux responsables de la PNH de sévir contre ces policiers qui semblent agir en dehors de toute hiérarchie.

Le GARR déplore le silence de plusieurs secteurs, tels que le Parlement, les Eglises, qui ne se sont jamais prononcés contre ces actes inhumains et dégradants perpétrés contre une population sans défense, victime d'une grande catastrophe. De plus en plus, nous vivons dans le pays comme si rien ne s'était passé et nous oublions assez vite le sort de milliers de personnes qui n'ont plus un endroit pour vivre. Le GARR invite le peuple haïtien à sortir de cette indifférence et à prendre position contre ces actes de banditisme qui portent atteinte à la dignité des familles déplacées devenues doublement victimes.

Enfin, le GARR exhorte le gouvernement de passer de la parole aux actes en adoptant les mesures suivantes :

Enquêter et punir les auteurs et personnes complices dans les cas d'évictions forcées réalisées à l'encontre des déplacés du camp Christopher ainsi que ceux des autres camps.

Identifier et punir les policiers et les agents des corps spécialisés de la Police Nationale d'Haïti(PNH) impliqués dans les expulsions forcées.

Haïti : Le GARR dénonce la recrudescence des cas d'expulsions forcées dans les camps

Écrit par HPN - Mis à jour Lundi, 16 Septembre 2013 09:25

Assurer la relocalisation des victimes du 12 janvier dans la dignité en leur offrant la possibilité d'être décentement logés.